

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 10 décembre 2015

---

# Nouveaux horaires tpg 2016, dès le 13.12.2015 : optimisation de l'offre de transport existante, inauguration de la ligne U financée par Versoix et Chavannes-des-Bois et mise en service d'un nouveau numéro de téléphone de contact gratuit !

Comme chaque année en décembre, les nouveaux horaires des entreprises de transport public du pays entrent en vigueur. C'est l'occasion pour les opérateurs de déployer des nouveautés sur leur réseau en vue d'améliorer l'offre à la clientèle. Conséquence de la baisse des tarifs unireso de la fin de l'année passée, le manque à gagner des tpg imposera des développements d'offre modestes axés principalement sur des optimisations d'horaires : passage d'un horaire « samedi vacances » à un seul et unique horaire « samedi » tout au long de l'année, temps de parcours revus pour un meilleur respect de l'horaire ou encore tracés de ligne modifiés pour des dessertes plus efficaces notamment en soirée. Des nouveautés en termes de service à la clientèle seront également déployées avec la mise en service d'un nouveau numéro de téléphone gratuit pour obtenir des informations sur les réseaux de transports publics du Grand Genève et la révision d'une soixantaine de noms d'arrêts pour simplifier les recherches d'itinéraires. Une nouvelle ligne, la U, sera tout de même inaugurée cette année, grâce au financement des communes de Versoix et de Chavannes-des-Bois. Enfin, certaines mesures d'efficience seront nécessaires, comme l'introduction d'un horaire « heures creuses » sur les lignes de tram entre 9h00 et 16h00, moment de la journée où les trams sont moins fréquentés.

A l'instar des autres réseaux de transport public de Suisse, le nouvel horaire du réseau tpg entrera en vigueur le dimanche 13 décembre 2015. Cette année, l'augmentation de l'offre des tpg sera modeste en raison du contexte financier dans lequel évolue l'entreprise depuis l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs unireso revus à la baisse, en décembre 2014. L'effet de la baisse des tarifs se faisant ressentir au niveau des habitudes d'achat avec un report de la clientèle mensuelle vers des abonnements annuels, plutôt qu'au niveau de la fréquentation qui n'a pas significativement augmenté.

Les Transports publics genevois amélioreront, toutefois, leur offre avec le déploiement de nouveautés qui faciliteront les déplacements de leurs usagers sur l'ensemble du réseau et aussi de manière plus ciblée, ligne par ligne.

Ainsi, pour être toujours au plus proche de la réalité du terrain et des habitudes de consommation de la clientèle, les nouveaux horaires 2016 seront actualisés sur la base de nouveaux temps de parcours (soit le temps nécessaire pour aller d'un terminus à l'autre via les différents arrêts de la ligne) mesurés sur le réseau entre octobre 2014 et mai 2015. Ces nouvelles données permettront de correspondre au plus près des conditions de circulation réelles et d'éviter, autant que possible et hors perturbations du trafic, les écarts d'horaire. Elles permettront également de revoir les temps d'arrêt technique aux terminus (temps de battement, selon le jargon interne tpg) au terminus ; un test visant à les adapter à la réalité du terrain sera d'ailleurs réalisé sur les lignes 1, 5, 9 et 25. L'objectif étant de permettre à 90% des véhicules de repartir à l'heure du terminus afin de garantir plus de régularité sur toute la ligne.

En termes d'horaire encore, celui à venir affichera une grande nouveauté : les « samedis vacances » seront abandonnés, au profit d'un horaire « samedi normal », identique tout au long de l'année ! Cela signifie une offre plus simple à retenir pour les usagers et plus homogène sur toute l'année. Parallèlement, l'offre du samedi des lignes 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 19 et 25 sera adaptée pour correspondre au taux de fréquentation réelle observé avec une offre à 12 minutes (au lieu de 12,5) aux heures de pointe, entre 16h00 et 19h00.

### **Un nouveau numéro de téléphone 100% gratuit : avec contact tpg, passez au 00800 022 021 20 !**

Toujours avec l'objectif de faciliter la vie des usagers, le service de relations à la clientèle des tpg proposera dès le 14 décembre un contact téléphonique **100% gratuit** depuis la Suisse et la France voisine pour toutes les informations concernant les horaires, les parcours, les félicitations et/ou réclamations, l'état du réseau, les tarifs unireso, etc. : **contact tpg** au **00800 022 021 20**, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 17h00 (fermé le dimanche et les jours fériés). Le numéro payant 0900 022 021 sera, de fait, mis hors service.

Enfin, une soixantaine de noms d'arrêts seront également modifiés en vue de faciliter les recherches d'itinéraire : en effet, les recherches se faisant également à un niveau national, il est important d'éviter les doublons qui donnent parfois lieu à des propositions de parcours farfelus ou encore de simplifier certains noms composés dont on ne sait jamais quelle particule chercher. Par exemple, « Marché » s'appellera dorénavant Carouge-Marché » et « Simon-Goulart » deviendra « Goulart ».

### **D'un bout à l'autre du canton : une ligne de plus à Versoix et plus de régularité du côté d'Hermance**

Au programme des nouveautés plus ciblées cette année : la mise en service d'une nouvelle ligne de bus entre Versoix et la commune vaudoise de Chavannes-des-Bois, en passant par Sauverny. Cette nouvelle offre, qui sera inaugurée samedi 12 décembre 2015, est rendue possible grâce à un financement intégral par les deux communes genevoise et vaudoise. La ligne U très attendue par les habitants de Chavannes-des-Bois afin de relier facilement leur commune à Genève, permettra également de renforcer l'offre dans le secteur de Versoix en plus de la ligne V et de la liaison CFF. Ses horaires tiendront compte des arrivées et départs des trains régionaux en gare de Versoix dans le sens pendulaire ; un bus circulera du lundi au samedi entre 6h00 et 21h00, à une cadence de 45 à 60 minutes.

Toujours pour les habitants de la région, les lignes V et Z feront désormais leur arrêt de départ devant l'entrée principale de la gare de Cornavin, en commun avec les autres lignes urbaines ; ce nouveau terminus permettra de faciliter les correspondances.

Sur la rive droite encore, les lignes 54 et 57 subiront des modifications de parcours entraînant le déplacement du terminus « Gare ZIMEYSA » et la suppression de deux arrêts dans la zone industrielle de Meyrin-Satigny pour la ligne 54, en raison de la privatisation de la rue André-de-Garrini. Ce réaménagement permettra, dès lors, aux bus de la 54 de desservir les hameaux de la Boverie et de Peney-Dessus.

De l'autre côté du canton, les lignes E et G afficheront des horaires et cadences plus réguliers aux heures de pointe, avec un véhicule toutes les 8 minutes pour la ligne E et jusqu'à toutes les 12 minutes pour la G ; des aménagements horaires qui faciliteront les déplacements des habitants d'Hermance et alentours.

### **Jusqu'au bout de la nuit : nouveautés sur le réseau nocturne**

Pour le plus grand bonheur des noctambules, les horaires nocturnes des lignes 1, 10 et 11 seront étendus et les parcours des lignes 2, 6, 7 et 8 seront adaptés, à partir du vendredi 18 décembre 2015. La ligne 1 desservira désormais le quartier des Pâquis entre la gare de Cornavin et le Jardin Botanique toutes les 30 minutes grâce aux bus de la ligne 9 qui arrivés à leur terminus de la gare changeront de numéro pour continuer sur la ligne 1.

Sur le réseau régional Noctambus, plusieurs nouveautés faciliteront encore les rentrées de fin de soirée en toute sécurité. Le parcours de la NT sera modifié entre Collex et Chavannes-de-Bogis afin d'offrir un passage par Richelien, Saint-Loup et Chavannes-des-Bois, assurant ainsi un pendant nocturne à l'offre diurne de la nouvelle ligne U. Quant à la NV, desservant la région d'Annemasse, son parcours sera adapté au nouveau réseau TAC. Enfin, le village de Commugny sera désormais desservi par la ND à la place de la NT ; la NC desservira les Rues-Basses entre Bel-Air et la gare de Cornavin et son arrêt de départ, en direction de La Plaine, sera désormais « Cirque ».

### **Quelques optimisations d'horaire pour gagner en efficience**

Enfin, au chapitre des optimisations liées à la fréquentation réelle du réseau et au manque à gagner induit par la baisse des tarifs unireso de décembre 2014, plusieurs mesures d'efficience seront déployées en tenant compte de la fréquentation observée.

Ainsi, sur les lignes de bus et trolleybus urbaines 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 19, 21 et 25, en semaine, entre 19h00 et 21h00, l'offre sera adaptée aux taux de fréquentation constatés : le temps de passage entre deux véhicules augmentera de 1 à 2 minutes.

En revanche, sur la ligne 8, l'offre sera renforcée entre 9h00 et 16h00, avec un bus toutes les 7.5 minutes au lieu de 8 et aux heures de pointe du soir, avec un bus toutes les 5 minutes au lieu 5.5. Et sur la ligne 21, renfort entre 9h00 et 16h00 également, avec un bus toutes les 12 minutes au lieu de 12.5.

Sur le mode tramway, un nouvel horaire « heures creuses » sera appliqué entre 9h00 et 16h00. Ainsi, en semaine, la cadence passera à 5 minutes (au lieu de 4) sur la ligne 12, à 6 minutes (au lieu de 5) sur les lignes 14 et 15 et à 12 minutes (au lieu de 10) sur la ligne 18. La fréquence de la ligne 15 aux heures de pointe passera d'un tram toutes les 4,5 minutes à 5 minutes pour s'harmoniser avec la ligne 14. En outre, sur la ligne 12, le samedi, de 9h00 à 13h00, la fréquence passera à 7,5 minutes (au lieu de 5) puis à 5 minutes de 13h00 à 19h00 (au lieu de 4.5). Enfin, sur la ligne 18 une cadence de 20 minutes (au lieu de 15) sera appliquée le samedi de 5h30 à 9h00. L'offre de la ligne 18 sera renforcée le dimanche, de 13h00 à 19h00, avec un tram toute les 15 minutes (au lieu de 18) ; l'adaptation de la fréquence de passage de la ligne 18 les samedis et dimanches permettra ainsi une meilleure répartition des trams sur les tronçons communs avec la 12 et la 14.

### **Contact :**

**Isabel Pereira, attachée de presse, +41 22 308 35 29 ou [pereira.i@tpg.ch](mailto:pereira.i@tpg.ch)**

*Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.*